

Le bilan et l'intervention orthophonique du jeune patient dans le cadre de la naissance prématurée et du handicap : la piste sensorielle

Les tableaux cliniques des jeunes enfants nés prématurément, porteurs d'une maladie génétique rare, de traits autistiques, d'un handicap intellectuel, d'une surdité, de troubles neuro-visuels, d'un handicap moteur ou d'un polyhandicap présentent tous une problématique commune : la phase sensori-motrice de leur développement est altérée, entraînant des troubles de l'oralité alimentaire et verbale, de l'attention, du développement de la communication et du langage.

Le dysfonctionnement des entrées sensorielles a un impact négatif sur le quotidien des enfants et ne disparaît qu'à la suite d'un protocole de soin adapté. La difficulté de la prise en charge réside dans la complexité du bilan et de la sélection des axes de soins : établir un diagnostic différentiel, sélectionner l'entrée sensorielle qui dysfonctionne et établir un projet de soin qui permet à l'enfant d'accéder à la parole et au langage.

Cette situation nécessite une approche spécifique et elle s'adresse plus particulièrement aux orthophonistes formées avant 2016 qui n'ont pas pu bénéficier des modules 5.1 et 8.2 du cursus sur le handicap.

Durée: 14.00 heures - 2.00 jour(s)

Profils des apprenants

- Etudiant en orthophonie
- Orthophoniste

Prérequis

- Être diplômé(e) ou en cours d'obtention d'un diplôme d'orthophonie

Accessibilité et effectif maximal de la session

Les personnes en situation de handicap sont invitées à nous contacter par mail : referent-handicap@iifa.fr pour toute question relative à l'accessibilité et/ou l'adaptation de la formation.

Ce programme peut accueillir jusqu'à 24 stagiaires sur une session.

Qualité et indicateurs de résultats

Taux de satisfaction

Objectifs pédagogiques

- Détailler le développement normal des entrées sensorielles chez l'enfant : la vue, l'audition, le toucher, l'olfaction, la proprioception et l'équilibre.
- Répertoire et évaluer ces troubles de façon à instaurer des stimulations adaptées à travers l'anamnèse et le bilan sensoriel
- Déterminer les axes de la prise en charge en établissant les priorités en lien avec les troubles présentés par l'enfant : le retard d'entrée dans les échanges communicatifs, la parole et le langage.
- Instaurer l'accompagnement des parents en proposant des protocoles et des adaptations à leur portée
- Etablir des partenariats avec d'autres professionnels (ergothérapeute/psychomotricien)
- Découvrir les outils à notre disposition (bilans, protocoles de désensibilisation, jeux et jouets)

Contenu de la formation

- Journée 1 - Matin :

- La période sensorielle et sensori-motrice : le développement de la sensorialité chez l'enfant : la vue, l'audition, le toucher, la proprioception, l'olfaction et l'équilibre (le système vestibulaire).
 - L'impact sur le développement du nouveau-né, du nourrisson et de l'enfant
 - L'impact sur la rééducation
 - La prévalence de difficultés sensorielles chez les enfants tout-venants et sur les enfants porteurs d'un handicap (prématurité, maladies génétiques rares, TSA, polyhandicap, retard psychomoteur, retard intellectuel).
 - Les recherches cliniques menées sur ce sujet des années 60 à ce jour.
 - La piste génétique
 - La notion d'habituation
 - L'enfant qui ne s'habitue pas
 - Atelier : notre sensorialité d'adulte
 - Hyper ou hypo sensibilité ?
 - Les sens dans le bon sens
- Journée 1 - Après-midi :
 - L'impact de ces troubles sur l'enfant et le lien avec les troubles de la parole, de l'attention, de la communication et du langage fréquemment rencontrés par l'orthophoniste
 - Le diagnostic différentiel et l'orientation vers l'ergothérapeute / le psychomotricien si besoin
 - Mise en pratique avec des vidéos : repérer les comportements ; déterminer quels sens sont touchés
 - Mise en pratique avec des vidéos fournies par les participants et le formateur : cas cliniques
 - Journée 2 - Matin :
 - L'anamnèse : répertorier avec les parents quels sens sont touchés
 - En déterminer les causes probables
 - Les outils d'évaluation : le profil sensoriel de Winnie Dunn ; le questionnaire de Bogdashina ; la découverte d'un outil d'observation développé en CAMSP (fourni avec la formation).
 - La nécessité d'une prise en charge adaptée
 - L'importance du partenariat entre le professionnel et les parents
 - Etablir le projet de prise en charge : 1. Qui fait quoi ? 2. Répartir les rôles 3. Déterminer la fréquence des visites 4. Déterminer les axes de la prise en charge
 - Journée 2 - Après-midi :
 - Stimuler ou désensibiliser : la pratique
 - La situation duelle
 - La situation de groupe
 - Les entrées sensorielles à travailler : 1. La vue : s'assurer que l'enfant ne présente pas une atteinte de l'acuité visuelle ou des fonctions neuro-visuelles ; stimuler les fonctions visuelles nécessaires au développement de l'enfant. 2. L'audition : s'assurer que l'enfant ne présente pas une surdité et stimuler ou désensibiliser afin d'améliorer l'attention auditive, la mémoire auditive et la séquence auditive. 3. L'odorat : stimuler l'olfaction de l'enfant et adapter l'environnement du cabinet pour éviter une surcharge de stimuli 4. Le toucher : stimuler ou désensibiliser l'enfant aux stimuli tactiles, notamment au niveau oro-facial et des mains pour assurer le développement des mouvements nécessaires pour manger, pour parler et pour jouer. 5. La proprioception : adapter l'installation de l'enfant en séance et au domicile afin d'assurer un niveau d'éveil optimal pour l'apprentissage proposé 6. Le sens vestibulaire : adapter l'installation de l'enfant en séance et au domicile afin d'assurer un niveau d'éveil optimal pour l'apprentissage proposé
 - Le protocole de stimulation ou de désensibilisation. Atelier de mise en pratique des protocoles décrits : quels protocoles pour les enfants vus sur la première journée ?

Organisation de la formation

Équipe pédagogique

Formation dispensée par Isabelle BARBIER, Orthophoniste, Maître de mémoire et formatrice

Moyens pédagogiques et techniques

- Vidéo-projection, courts métrages et vidéos
- Supports écrits
- Power point
- Présentation de matériel de stimulation

- Les exemples de bilans utilisés pour illustrer les domaines à évaluer ne sont pas fournis, sauf le bilan rédigé par la formatrice

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Ateliers de mise en pratique
- Ateliers en groupe
- Contrôle des connaissances acquises tout au long de la formation

Prix par apprenant : 480.00€ net de taxes

Financement possible sous réserve de validation de conventionnement FIF-PL et/ou DPC. Vous pouvez retrouver toutes nos actions de formation DPC sous notre numéro d'organisme ODPC n°7328. Tarif spécifique applicable si prise en charge DPC en fonction des critères de prise en charge. Pour toute question, nous contacter à contact@timelia.fr

Version du programme : **21 octobre 2024**